

## **Réseau National des Femmes Rurales du SENEGAL**

### **Atelier International « Femmes rurales et foncier »**

**avec le soutien du projet FAO-Dimitra et d'ENDA PRONAT  
Centre Forestier de Recyclage - Thiès, 25 au 27 février 2003, Sénégal**

### **Discours d'ouverture de Madame Awa Guèye KEBE, Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale**

Madame le Député, Coordinateur du Collectif des femmes,  
Madame le Député de la Commune de Thiès,  
Madame le Maire,  
Monsieur le Représentant de la FAO,  
Madame la Directrice Régionale de l'UNIFEM,  
Mme la Représentante du Projet Dimitra,  
Mme la Représentante de la Coopération Belge,  
Mme la Représentante de la Coopération Suisse,  
Mr le Président du Conseil d'Administration de l'ENDA,  
Mme la Présidente du Réseau Femmes Rurales et Développement,  
Chères participantes, participants,  
Mesdames les leaders des organisations féminines,  
Chers invités,

Permettez - moi d'abord de souhaiter à nos illustres hôtes la bienvenue en terre sénégalaise et d'exprimer le réel plaisir que j'éprouve à présider l'ouverture de l'atelier international sur l'accès des femmes rurales à la propriété foncière et aux ressources naturelles organisé par le Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal.

Je voudrais également, au nom du Chef de l'Etat, **Son Excellence Maître Abdoulaye Wade** et du Premier Ministre, **M. Idrissa Seck**, transmettre aux femmes rurales du monde entier et particulièrement de l'Afrique, mes félicitations les plus chaleureuses en ce jour de réflexion, d'échanges d'expériences et d'élaboration de lignes d'actions pour améliorer les conditions des femmes rurales, de leur famille en vue d'une meilleure qualité de vie.

Je saisis aussi cette occasion pour vous faire parvenir les salutations et les félicitations de Madame Viviane Wade, épouse du Chef de l'Etat, qui accorde une importance prioritaire à la condition des femmes rurales en œuvrant inlassablement à la bonne marche du CDI.

### **Mesdames, Messieurs,**

L'atelier international "accès des femmes rurales à la propriété foncière" appuyé par le projet Dimitra/FAO et coordonné par ENDA/PRONAT est d'une importance capitale. Il constitue une excellente opportunité pour évaluer des initiatives, échanger des expériences et réfléchir sur les

aspects socioculturels législatifs et réglementaires pour une meilleure gestion des ressources naturelles au Sénégal et dans d'autres pays couverts par le Réseau Dimitra.

En définitive, il doit permettre d'identifier des stratégies d'actions concrètes.

Comme vous le savez, la situation des femmes rurales demeure une préoccupation majeure des gouvernements et des partenaires au développement des pays qui ne cessent de développer des politiques, des stratégies et des actions pour améliorer leur condition et leur statut. Ils ne cessent aussi de prendre en compte leurs besoins pratiques et leurs intérêts statistiques en vue d'un développement durable parce qu'équitable, comme en atteste depuis février 1992, l'engagement des épouses de chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie par le biais de leur déclaration sur les femmes rurales. Dans le même esprit, le projet Dimitra a été lancé en 1994 par la Fondation du Roi Baudouin de Belgique et la FAO.

Vous conviendrez avec moi que les initiatives prises ces dernières années en termes d'amélioration des conditions de vie des femmes rurales sont importantes.

Cependant, le chemin à parcourir reste encore important pour arriver à une égalité de chance et de perspectives entre les hommes et les femmes.

Concernant les femmes sénégalaises, leur position au sein de la société est sans commune mesure avec leur poids démographique (52,5%) et leur contribution réelle au développement du pays et les femmes rurales sont sujettes à des contraintes majeures.

Ainsi dans l'agriculture où les femmes sont les plus actives (75%), le droit d'usage des terres revient à la famille, l'accès aux technologies, à l'équipement et au crédit est également problématique pour elles.

Les pesanteurs socioculturelles sont toujours vivaces dans nos communautés. Elles ont pour nom le statut symbolique de la terre, mais aussi les règles matrimoniales en vigueur.

Ne pouvant accéder à la propriété foncière, les productrices sont privées des intrants et extrants agricoles c'est dire que la problématique de l'accès à la terre pose la question du respect.

Dès lors, il faudrait une volonté politique avérée et un travail de mobilisation sociale d'envergure pour que les productrices rurales puissent développer sans contraintes leurs exploitations agricoles.

C'est pourquoi le gouvernement du Sénégal s'est également engagé à améliorer le statut de la femme rurale. Notre nouvelle constitution, adoptée en janvier, a reconnu de manière explicite le droit à la terre de la femme.

## **Mesdames, Messieurs,**

Cette option politique déclinée par différents axes stratégiques à mon avis, devrait être axée sur les aspects suivants :

- L'amélioration de l'accès des femmes rurales dans les instances de décision locale,
- L'amélioration du nombre de femmes conseillères rurales
- Le renforcement de leur capacité et de leur pouvoir économique et social à travers le Centre National d'Assistance et de Formation des Femmes (CENAF).

- L'élaboration de plans de formation aux nouvelles technologies adaptées à la vulgarisation agricole dans les centres départementaux d'assistance et de formation qui auront pour missions :
  - o L'information juridique
  - o L'information sanitaire
  - o L'information économique sociale
  - o L'octroi d'un crédit significatif pour que les femmes rurales puissent améliorer leur exploitation et se procurer des intrants afin de tirer un meilleur profit des marchés.

Ainsi, notre pays qui ambitionne dans un délai court d'atteindre l'autosuffisance alimentaire doit trouver le moyen d'obtenir une meilleure répartition des ressources productrices entre les populations, en particulier les plus défavorisées tout en s'inscrivant dans le sens d'un meilleur soutien aux productrices pour un développement florissant des exploitations agricoles.

### **Mesdames, Messieurs,**

Cet atelier axé sur des échanges d'expériences entre les représentants des pays ici présents et les nôtres est une occasion encore une fois de montrer la place importante de la femme rurale, qui sous l'emprise de plusieurs contraintes continue néanmoins à donner vie aux exploitations agricoles familiales perpétuant ainsi les traditions paysannes ancestrales.

C'est un devoir pour la communauté, à travers le gouvernement d'appuyer les femmes rurales afin de leur assurer un accès et un contrôle des facteurs de production et également à les impliquer dans le processus de formulation, de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques de développement agricole et local.

Cette dynamique requiert un partenariat de qualité entre les différents acteurs pour parvenir à l'émergence de véritables femmes agricultrices prêtes à affronter les défis de l'excellence et de la mondialisation.

### **Mesdames, Messieurs,**

Je reste persuadée que la pertinence et la qualité des communications des experts et les échanges des différents pays dont nous allons bénéficier au cours de cet atelier permettront de fructifier les actions déjà menées par les femmes rurales pour accéder à la propriété foncière et assurer la sécurité alimentaire.

J'affirme que la création d'un observatoire de la famille dans nos pays qui intègre des actions de plaidoyer, de lobbying des populations est la condition essentielle pour mener à bien la lutte en faveur de la promotion de la Femme (application des textes).

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier, au nom de toutes les femmes rurales et au nom du gouvernement, nos partenaires au premier rang des femmes. Je citerai la FAO et le Projet Dimitra au développement qui ont accepté d'accompagner la marche des femmes vers un mieux être et un développement durable.

Je remercie particulièrement le réseau national femmes rurales et développement. A ce niveau, je voudrais saluer les efforts d'ENDA/PRONAT qui n'a ménagé aucun effort pour donner un éclat particulier à cet atelier international. Merci également à **Madame Tiné NDOYE** pour son

dynamisme et sa pertinence. Je n'oublie pas **Mme Fatou Sow** pour son appui à la réussite de cet atelier.

C'est sur ces mots que je déclare ouvert l'atelier international "**Accès des femmes rurales à la propriété foncière et aux ressources naturelles**".

Je vous remercie de votre aimable attention.